

### **LE MOT DU MAIRE :**

En avril et en juin vous avez exprimé vos choix pour les élections présidentielles et législatives. Au-delà des résultats de chacun des candidats, il est à noter la forte participation le 10 avril avec 82,67% de votants. Pour le 2<sup>o</sup> tour le taux de participation était quasiment identique. Aux élections législatives le 12 juin une participation de 64,67 % et de 56 % le 19 juin. C'est, dans les 2 cas, mieux que la moyenne nationale. Bravo pour votre sens civique .Le droit de vote c'est important et vous l'avez bien démontré. Je profite de cette tribune pour remercier les Thélinandes et Thélinands qui ont bien voulu nous aider à tenir le bureau de vote.

Les élus ont suivi les chantiers de voirie, ainsi que la mise en place du schéma directeur du réseau d'eau. Nous avons dû, avec l'aide de la SAUR, chercher des fuites d'eau et bien sûr nous avons fait les réparations nécessaires.

Le 27 mars la cérémonie du 60<sup>o</sup> anniversaire du Cessez le feu en Algérie a réuni un bon nombre de participants, le temps était radieux, le dimanche suivant la place Philippe Serindat était sous la neige !

Notre clocher a retrouvé ses cloches ! Nous avons pu remplacer la centrale de commande qui avait pris la foudre. Les associations locales ont relancé la « Théline ». Après la période de pandémie chacun avait envie de retrouver une vie sociale. Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui mettent en commun leur énergie pour la préparation et l'animation de cette grande manifestation, une belle occasion pour trinquer ensemble.



La fête des mères bien arrosée.....

La commune a souhaité se doter d'un schéma directeur du réseau d'eau. L'objectif étant de faire le bilan du réseau et de prévoir dans les années futures les améliorations ou réparations à effectuer. Il est à noter que sans ce schéma directeur aucune subvention ne nous sera accordée pour réaliser ces améliorations. Cette étude représente un investissement conséquent de l'ordre de 21 000 euros, heureusement subventionné à hauteur de 80%.

Nous avons donc choisi le bureau d'étude « Réalité environnement » qui va nous accompagner dans la réalisation de ce schéma directeur. D'autres partenaires nous aident également : le Syndicat des 3 rivières, le Département de la Loire, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la DDT, le SDIS, L'ARS.

## Présentation de la démarche

Le bureau d'études a présenté la démarche à suivre pour établir le schéma directeur d'eau potable de la commune :

- Un état des lieux : phase durant laquelle le bureau d'études recueillera un maximum d'informations sur les réseaux, les installations, les données environnementales ainsi que sur l'urbanisme
- Une phase de diagnostic avec mise en place de mesures sur 10 jours (été 2022) ainsi que des essais débit / pression.

Il est rappelé à ce sujet que la modélisation informatique ne sera pas réalisée dans le cadre de l'étude. En effet, les réseaux sont récents et aucune extension importante n'est envisagée dans les prochaines années. Le bureau d'études et la commune ont jugé que la modélisation n'apportera pas énormément de réponses aux objectifs de la commune.

Enfin, l'étude débouchera sur des propositions de solutions, de résolutions de chaque problème avec une comparaison technico-économique. Au final la commune disposera d'un échéancier de réalisation de travaux sur 10 à 15 ans. Ces travaux seront priorisés en fonction du gain apporté en termes de résolution de problèmes. L'impact sur le prix de l'eau de ce programme de travaux sera également déterminé.

Le financement de cette étude est pris en charge à 80 % par le département de la Loire et par l'agence de l'eau.

## Réseau AEP



Nous avons dû faire face à de nombreuses fuites d'eau sur le réseau. Malgré les recherches effectuées par les élus, il n'a pas été possible de les repérer. Avec l'aide de la SAUR (ce fut bien plus facile grâce à des systèmes d'écoute) nous avons pu localiser 5 fuites (au Creux du Roure , à Marlhioux , à Thélis-Le-Bas, aux Bernes ,à la Blache). De nombreux raccords présentaient des fissures. Grâce aux réparations nous avons presque divisé par 2 notre consommation journalière. L'eau est un bien précieux et hélas la ressource n'est pas inépuisable, il nous appartient donc de veiller à ne pas la gaspiller.

Le réchauffement climatique a des impacts sur la ressource en eau et il convient de préserver cette dernière. Différents articles de journaux ont rapporté les propos de Jean-Francois Donzier Secrétaire technique permanent du Réseau international des organismes de bassin, directeur général de l'Office International de l'Eau lors de la COP 21 « L'eau est indiscutablement une des priorités de l'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui, on constate des inondations catastrophiques au Bangladesh et en Inde ou à l'inverse, des sécheresses en Californie, dans l'état de São Paulo au Brésil, sur la côte nord de la Méditerranée ou encore au Mexique où l'agglomération de la capitale Mexico avec 24 millions d'habitants à 2.000 mètres d'altitude subit un sévère stress hydrique. Tous ces exemples finissent par se cristalliser et poser des questions non seulement aux techniciens, mais aussi aux décideurs politiques ainsi qu'à la population qui est en première ligne. L'eau s'impose pour être un des sujets majeurs des décennies à venir, en plus de celui central de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

Même à notre niveau, petite commune du Pilat, nous devons nous aussi protéger la ressource en eau. Ce qui fait la particularité de notre réseau c'est sa longueur par rapport au nombre d'abonnés, notre commune est ainsi faite : nous avons un habitat très dispersé, localisé entre 1100 mètres et 430 mètres d'altitude. De plus le sol est très perméable, en cas de fuite d'eau sur le réseau il est parfois très difficile de localiser l'endroit exact de la fuite. Depuis le réservoir des Rochettes d'une capacité de 80 mètres cube nous desservons 101 abonnés et avons distribué 4 799 mètres cubes d'eau en 2021. Ce sont les élus qui bénévolement surveillent et entretiennent le réseau communal car nous n'avons pas d'employés communaux autre que notre secrétaire de mairie. Ne pouvant pas être présent 24 h sur 24 nous devons avoir un réseau le plus fiable possible. Déjà un automate installé au réservoir nous alerte en cas de fuite importante mais nous devons aussi compter sur des dispositifs de sécurité placés sur les conduites. Pour toutes ces raisons l'installation de compteurs intermédiaires, de ventouses de décharges, de limiteurs de pression plus performants est envisagée.

## Incivilités ...ras le bol.....



Nous assistons de plus en plus à une recrudescence des incivilités, entre les dépôts sauvages, les tags en tous genres, les dégradations sans auteurs déclarés.



La croix de la Pote a été déplacée par un véhicule qui bien sûr ne s'est pas fait connaître ! Après une petite enquête chacun se renvoie la responsabilité et évidemment personne ne veut payer, les assurances non plus faute de preuves. Une fois de plus c'est la collectivité qui a dû prendre en charge pour 700 euros la remise en place du socle de la croix.



Un grand merci à Jean-Baptiste pour ce coup de main bien appréciable.

Autre incivilité, ce 2 mai : temps magnifique j'avais prévu de travailler au jardin et même peut-être d'aider à la fabrication des saucisses pour la Théline, hélas quelqu'un peu consciencieux et n'ayant aucun sens civique en avait décidé autrement. Avec Jean-Baptiste Berne nous avons consacré notre matinée à collecter des pneus jetés en pleine nature entre la Batey et le réservoir des Rochettes !! Une bonne trentaine de pneus ont ainsi retrouvé le chemin du recyclage. La gendarmerie s'est rendue sur place pour les constatations d'usage.

Tout détritrus laissé n'importe où, du chewing-gum jeté au sol, au tas d'ordures déversé dans un coin est passible d'une contravention de 3e classe chiffrée à 68 euros (180 euros de majoration hors délai). Et on passe à la 5e classe (jusqu'à 1.500 euros) si le dépôt sauvage est réalisé à l'aide d'un véhicule.

Enfin, la sanction grimpe à 75.000 euros d'amende et deux ans de prison pour une entreprise qui se livre à ce genre de pratique en contrevenant au Code de l'environnement. Rappelons aussi que le maire a l'autorité nécessaire pour faire supporter les frais d'enlèvement des ordures en cause à leur propriétaire.

# Thélis propre



A l'initiative de la commune et avec le soutien du parc du Pilat, le samedi 14 mai une trentaine de Thélinands et Thélinands se sont retrouvés sur la place Philippe Serindat à 9h. Après un rapide café d'accueil, des groupes se sont constitués pour se répartir sur plusieurs chantiers :

- Ramassage des déchets le long de la départementale D29 entre la croix de l'Haye et la croix de Chaubouret.
- Atelier peinture du transformateur qui avait été tagué et qui défigurait l'entrée du village.
- Entretien du poteau d'incendie des Girauds, fauchage de l'herbe. Plantation des fleurs dans les bacs de la place, de quoi égayer notre petit village.
- Entretien des parkings et nettoyage des abords des bâtiments communaux .Taillage de la haie du jardin de l'ancien jardin de la cure. Vers midi un repas pris en commun a permis de prolonger ce moment de convivialité.

Je ne peux que féliciter et remercier l'ensemble des participants et en particulier les jeunes qui ont été très actifs.

## Comité FNACA THELIS LA COMBE et GRAIX

**19 Mars 2022 :** Commémoration départementale du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie, Place Fourneyron à SAINT ETIENNE,

La plupart des comités du département de la Loire y étaient représentés avec une centaine de drapeaux, en présence des autorités, des élus, et environ 700 participants. Nous étions 3 représentants de notre comité de THELIS-GRAIX



**27 Mars 2022 :** cette année c'est la municipalité de THELIS qui a organisé la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Sous un soleil printanier, en l'absence pour raison de santé, de Monsieur le Maire, Régis FANGET, ce sont ses deux adjoints Franck TROUILLER et Carole RICHARD RIVORY, qui ont présidé et bien assuré le déroulement de la cérémonie.

Nous avons une pensée pour notre Président Roger BERNE, absent pour raison de santé et qui a perdu son épouse décédée le 10 Mars 2022 à l'âge de 90 ans.

Franck TROUILLER a accueilli les participants, excusé les absents et refait l'historique de ces 10 années de guerre qui persiste à taire son nom.



Entre 1954 et 1964, tous les jeunes de THELIS et GRAIX qui avaient 20 ans, ont quitté leur village natal pour une traversée de la Méditerranée, sans oublier les rappelés.

Stéphane EXBRAYAT, Maire de GRAIX, a donné lecture du message de Madame DARRIEUSSECQ, secrétaire d'état auprès de Madame la Ministre des armées.

René SABOT, vice-président du comité a lu le message de la FNACA pour le 19 Mars 2022.

Les enfants présents se sont regroupés pour le dépôt de la gerbe de la municipalité et celle du comité FNACA.



Marcel SEAUVE, secrétaire du comité, a proposé une minute de silence en mémoire des 25.000 soldats français morts en Afrique du Nord. Et en ce 60<sup>ème</sup> anniversaire, il a nommé les 19 adhérents du comité de THELIS et GRAIX qui nous ont quittés. Nous pensons aussi aux morts ukrainiens et russes dus à l'invasion de l'UKRAINE par La RUSSIE, provoquant cette guerre atroce.

La Marseillaise a clôturé cette minute de silence en musique avec Anne et Eric.

Le secrétaire, au nom du comité, a remercié la municipalité de THELIS, messieurs les Maires de GRAIX et COLOMBIER, le représentant de la gendarmerie de BOURG-ARGENTAL, du Souvenir Français, les Présidents et porte-drapeaux des comités voisins et les nombreux participants des communes de THELIS et GRAIX.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Ensuite les adhérents et conjointes ont traversé la place pour rejoindre l'auberge du village et déguster l'excellent repas concocté par Marina. Les jeux de coinche et scrabble ont occupé l'après-midi. Une belle journée ensoleillée, d'hommage.....du souvenir.....de paix.

# Thélis animation

Cette 11<sup>ème</sup> édition de La Théline aura encore permis de faire découvrir ou redécouvrir notre jolie commune et ses alentours à 320 marcheurs. Qu'importe la quantité et les records puisque le but est de passer du temps ensemble.

Outre le plaisir sportif, visuel et gustatif offert aux participants, la Théline reste un merveilleux lien intergénérationnel, vecteur de rencontres et aussi de joyeux moments entre Thélinais et « consorts ».

Véritable lien social, cet évènement nous procure des instants rares remplis de bonne humeur, qui resteront gravés dans nos mémoires.

Tous les efforts et les lourds investissements en temps sont largement récompensés par les nombreux fous rires vécus.



Nous remercions donc, vivement et chaleureusement, la soixantaine d'organiseurs officiels et officieux, pour tous les efforts et autres bonnes intentions que vous avez pu apporter au bon déroulement de notre manifestation.



La jeunesse au ravitaillement à la combe et ..... Les services techniques de retour au Crozet après la préparation des parkings !

Un grand remerciement, tout particulier, à toute la jeunesse Thélinande, cette très agréable relève, incontournable pour la pérennité de la Théline.

Merci à vous tous pour votre implication lors des préparatifs, pour votre présence le jour J et aussi pour votre courage pour le lundi de rangement.

Également, merci à la paroisse et à la mairie pour le prêt des différentes salles du village ainsi qu'aux différents propriétaires qui ont gracieusement prêté leur parking ou terrains pour le stationnement et à ceux qui ont autorisé que les circuits passent chez eux.

## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

### EXPLOITATION

#### Dépenses

##### Dépenses d'exploitation

1 - Charges à caractère général (frais d'analyses, entretien du réseau, taxes...)	8 111,05
2 - Dotation aux amortissements et provisions	24 943,93
3 - Charges exceptionnelles	0,00
4 - Solde d'exécution reporté 2020	0,00

TOTAL (1+2+3)	33 054,98
<b>TOTAL CUMULE (1+2+3+4)</b>	<b>33 054,98</b>

##### Recettes d'exploitation

1 - Vente de produit, prestations de services (facturation eau, redevance assainissement, pollution, modernisation)	14 221,27
2 - Subvention d'exploitation	6 000,00
3 - Produits exceptionnels	250,00
4 - Amortissements subventions	13 084,14
5- Solde d'exécution reporté 2020	2 152,75

TOTAL (1+2+3+4)	33 555,41
<b>TOTAL CUMULE (1+2+3+4+5)</b>	<b>35 708,16</b>

### INVESTISSEMENT

#### Dépenses d'investissement

1 - Dotation aux amortissements	13 084,14
2 - Opérations d'équipement	4 907,17
3 - Remboursement d'emprunts	0,00
4 - Solde d'exécution reporté 2020	0,00

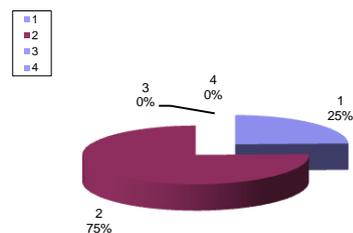
TOTAL (1+2+3)	17 991,31
<b>TOTAL CUMULE (1+2+3+4)</b>	<b>17 991,31</b>

#### Recettes d'investissement

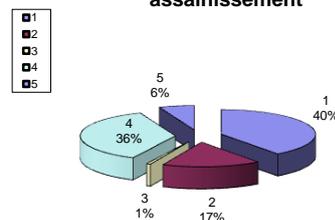
1 - Dotations fonds divers et réserves (retour de TVA)	2 302,14
2 - Subventions d'investissement	0,00
3 - Amortissements des immobilisations	24 943,93
4- Solde d'exécution reporté 2020	127 085,98

TOTAL (1+2+3)	27 246,07
<b>TOTAL CUMULE (1+2+3+4)</b>	<b>154 332,05</b>

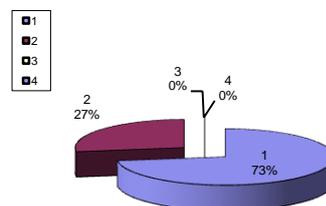
depenses exploitation du budget eau et assainissement



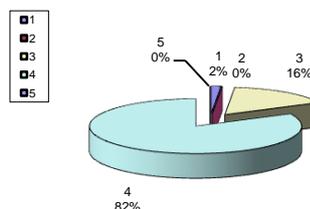
recettes d'exploitation du budget eau et assainissement



dépenses d'investissement du budget eau et assainissement



recettes d'investissement du budget eau et assainissement



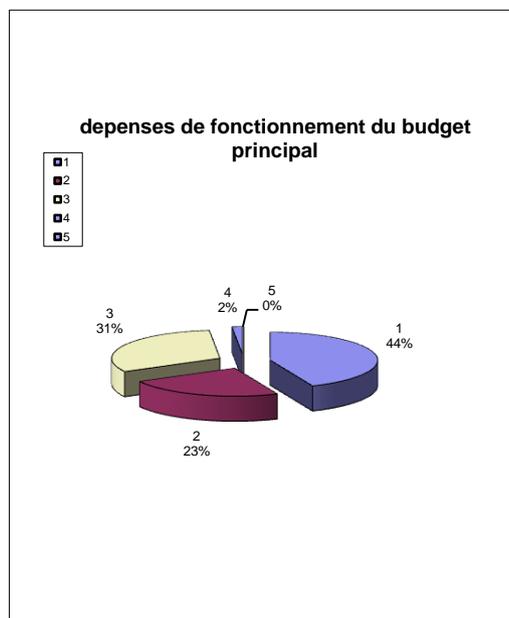
## BUDGET PRINCIPAL 2021

### FUNCTIONNEMENT

#### Dépenses

##### Dépenses de fonctionnement

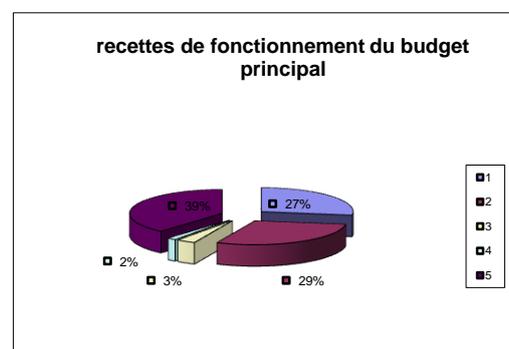
1 - Charges à caractère général (énergie, entretien des locaux, voies et réseaux, déneigement,taxes, impôts, assurances)	49 352,44
2 - Charges de personnel	26 639,11
3 - Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, organismes de regroupement - CCMP, SDIS, SIEL, ... frais de scolarité, indemnités des élus...	35 502,77
4 - Dotation aux amortissements et provisions	1 770,00
5 - Solde d'exécution reporté 2020	0,00
<b>TOTAL (1+2+3+4)</b>	<b>113 264,32</b>
<b>TOTAL CUMULE (1+2+3+4+5)</b>	<b>113 264,32</b>



#### Recettes

##### Recettes de fonctionnement

1 - Impôts et taxes	64 020,73
2 - Dotations et participations (reversions de l'Etat et autres collectivités)	68 547,88
3 - Autres produits de gestion courante (cimetière, redevances et salle communale, revenus des bâtiments)	7 601,07
4 - Produits exceptionnels, domaine et ventes	3 555,64
5 - Solde d'exécution reporté 2020	90 109,98
<b>TOTAL (1+2+3+4)</b>	<b>143 725,32</b>
<b>TOTAL CUMULE (1+2+3+4+5)</b>	<b>233 835,30</b>

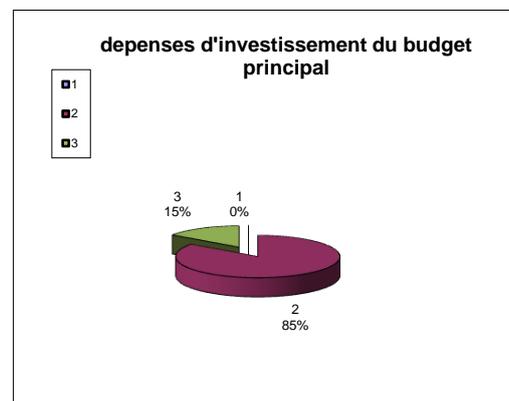


### INVESTISSEMENT

#### Dépenses

##### Dépenses d'investissement

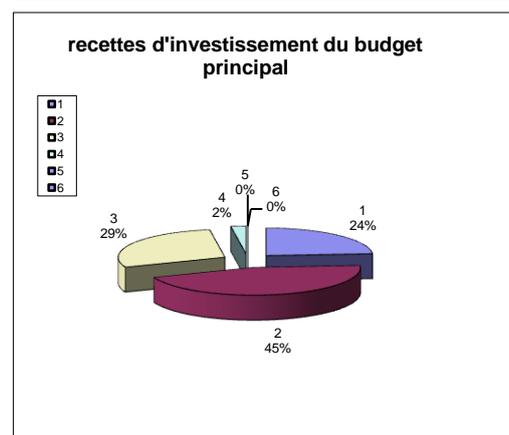
1 - Remboursement d'emprunts	0,00
2 - Opérations d'équipement	85 565,48
3 - Solde d'exécution reporté 2020	15 281,40
<b>TOTAL (1+2)</b>	<b>85 565,48</b>
<b>TOTAL CUMULE (1+2+3)</b>	<b>100 846,88</b>



#### Recettes

##### Recettes d'investissement

1 - Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	18 589,10
2 - Subventions d'investissement	35 247,00
3 - Excédent de fonctionnement capitalisé	22 252,35
4 - Amortissements des immobilisations	1 770,00
5- Solde d'exécution reporté 2020	0,00
<b>TOTAL (1+2+3+4)</b>	<b>77 858,45</b>
<b>TOTAL CUMULE (1+2+3+4+5)</b>	<b>77 858,45</b>



## Thélis animation suite

Nous comptons sur votre prochaine aide et participation et n'hésitez pas à en parler et recruter autour de vous, pour que nous soyons de plus en plus nombreux à organiser la future Théline.



Etant donné que nous sommes impatients de vous revoir et de passer du temps en votre charmante compagnie, nous vous convions le dimanche 4 septembre 2022 à 9h au village. Nous vous proposons de faire le circuit de 8 ou 12 km, selon votre motivation et vos ardeurs.



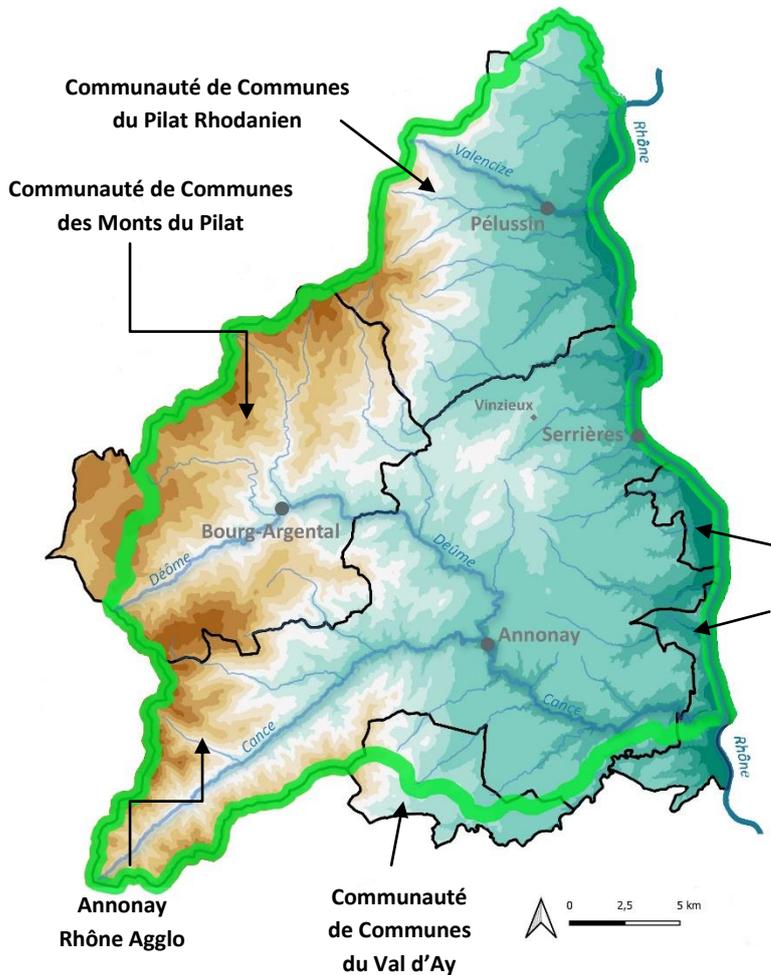
Dans le souhait de réunir le maximum de personnes , « une aire de pique-nique » ou « point de ralliement » sera organisé au village vers 12h/12h30 pour un repas partagé. Les associations « détente et amitiés » et Thélis Animation » vous offriront les boissons et les saucisses « maison » au grill !



# SYNDICAT DES 3 RIVIERES

## Le Syndicat des Trois Rivières, acteur du territoire

Le Syndicat des Trois Rivières est une collectivité territoriale qui agit et collabore avec l'ensemble des acteurs de l'eau sur son territoire. Celui-ci correspond à un bassin versant. Il s'étend des sommets des monts du Pilat à la vallée du Rhône en passant par les plateaux annonéens et pélussinois.



## Son territoire

- 2 départements : L'Ardèche et la Loire
- 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale représentant 59 communes
- 645 km<sup>2</sup> de superficie
- Environ 77 000 habitants
- Environ 360 km de cours d'eau



Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

## Bassin versant

Espace terrestre à l'intérieur duquel tous les écoulements se dirigent vers le même exutoire (Le Rhône).

La ligne de délimitation du bassin avec ses voisins est appelée ligne de partage des eaux (Les monts du Pilat).

## Ses principales missions :

- Protéger, restaurer, entretenir, aménager les écosystèmes aquatiques et humides.
- Etudier et réaliser des opérations visant à réduire la vulnérabilité face aux risques d'inondation.
- Suivre l'évolution du niveau des cours d'eau tout au long de l'année.
- Sensibiliser tous les acteurs liés de près ou de loin à l'eau et aux milieux aquatiques.

Dans le cadre de ces missions, le Syndicat des Trois Rivières pilote un PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau) qui concerte l'ensemble des usagers de l'eau (agricoles, industriels, commerces, collectivités...) et des acteurs de son territoire souhaitant réaliser des économies d'eau en vue de réduire les prélèvements sur les ressources en eau superficielles. L'objectif est d'avoir un partage équitable de la ressource en eau, tout en préservant les milieux aquatiques.

Le Syndicat des Trois Rivières peut vous aider ou vous conseiller, n'hésitez pas à le contacter

:

Syndicat des Trois Rivières - BP8 - 07430 Davézieux - 04 75 67 66 75 -  
[contact@3rivieres.fr](mailto:contact@3rivieres.fr) - [www.3rivieres.fr](http://www.3rivieres.fr) - [facebook.com/syndicatdes3rivieres](https://facebook.com/syndicatdes3rivieres)

## Détente et amitiés

Le 31 janvier 2022 à la salle de la mairie les rencontres du club ont redémarré, un peu timidement, le risque covid planant toujours au-dessus de nos têtes.



Notre Assemblée générale a eu lieu le 14 mars. La Présidente Michelle Royet a accueilli et remercié les nombreux adhérents présents. Elle a aussi remercié Régis Fanget, maire de la commune, de sa présence et son conseil municipal de leur soutien, pour le prêt de la salle et la subvention que la commune alloue au club chaque année.



5 nouvelles personnes ont adhéré au club. A l'issue de l'Assemblée Générale (pour cause de pandémie), la présidente Michelle Royet a remis le cadeau d'anniversaire (80 ans) qui aurait dû être fêté en 2021 à Maurice Despinasse.

A la suite de cette assemblée tous les adhérents qui le souhaitent se sont retrouvés à l'Auberge de Thélis pour partager un repas. L'après-midi s'est terminé à la salle communale autour des jeux et d'un verre de clairette.

Quelques messieurs ont nettoyé le terrain de pétanque, pour pouvoir avec les beaux jours faire des parties de boules.

La fédération départementale de Générations Mouvement a un agrément qui lui permet d'organiser des voyages et des séjours de vacances. Cette année un séjour est proposé à Cap d'Agde dans Le Languedoc, fin juin et 2 séjours à Villers Le lac dans Le Doubs, un en septembre et l'autre en octobre. Plusieurs d'entre nous participent à ces séjours.

## Détente et amitiés suite

Le 17 mai 2022 avait lieu La Fête de l'Amitié, qui rassemble tous les clubs de La Loire. Cette année elle a eu lieu dans Le Pilat à Bourg-Argental, avec son concours de belote, son concours de pétanque, la visite de la fabrique «les bonbons de Julien» et celle, commentée, du cœur historique du village et pour ceux qui n'avaient pas envie de marcher, un film «Là où s'arrête le temps» leur a été proposé. Des producteurs locaux et des voyagistes nous ont présenté leurs activités.

L'après-midi s'est achevé par la remise des prix de chaque concours et le tirage de la tombola avec ses nombreux lots. La fête s'est terminée à 18h. 340 personnes étaient présentes, contentes de cette journée riche en activités, en rencontres et la découverte d'un village de notre fédération, nous nous disons au-revoir à l'année prochaine dans un autre village de la Loire.



Le 4 juillet sera la dernière rencontre du club, pour cette dernière rencontre nous proposons un repas (lieu à définir) et l'après-midi se terminera avec les jeux et un dernier verre avant les vacances pour tous.

PS : De nouvelles personnes ont adhéré au club Détente et Amitiés de Thélis. A ce jour notre club se trouve fort de 51 adhérents.

La présidente  
Michelle Royet

La secrétaire  
Denise Chatelon

# Couleuvre ou vipère (source internet)

Comment différencier et reconnaître une couleuvre d'une vipère ?



Écailles:

Une des différences principales est le type d'écailles que possède le serpent sur la tête. Les couleuvres possèdent de grandes écailles leur donnant un aspect "cuirassé", tandis que les vipères possèdent une multitude de petites écailles (certaines vipères peuvent toutefois présenter quelques écailles un peu plus grosses au sommet de la tête)



Pupilles

On peut facilement identifier la vipère ou la couleuvre grâce à leurs pupilles. Les vipères possèdent en effet une pupille en fente verticale (comme celle d'un chat), tandis que les couleuvres possèdent une pupille ronde ! C'est le meilleur moyen, infaillible, pour différencier une couleuvre d'une vipère en France.

Tête

La forme de la tête diffère selon les couleuvres et les vipères. Les premières possèdent généralement une tête ovale, mais celle-ci peut tendre vers une forme rejoignant le triangle, surtout à l'âge adulte. Les vipères, quant à elles, possèdent une tête plutôt triangulaire et aplatie. (Voir photos concernant l'écaillage des têtes des serpents). Cependant, je vous déconseille d'essayer d'identifier un serpent à l'aide de critère, mais celle-ci peut vous confirmer votre hypothèse.

Corps

En général, le corps de la vipère est trapu, contrairement à celui de la couleuvre, plus effilé et plus mince. De plus, les vipères sont petites, inférieures à 80 centimètres, tandis que certaines couleuvres peuvent atteindre, dans des cas records, 200 centimètres! Attention, la forme du corps est un critère qui reste assez subjectif et qui est soumis à forte variation suivant l'âge, le sexe et l'état général du serpent observé...Il doit être, comme pour la forme de la tête, un élément venant seulement appuyer la détermination faite à partir de l'écaillage, de la pupille voire de la livrée.



Il y a encore beaucoup de différences, comme par exemple la livrée du serpent ! Mais la coloration dorsale en zigzags, souvent attribuée aux vipères, peut être présente chez les couleuvres vipérines totalement inoffensives, et peut, à l'inverse, avoir tendance à disparaître chez certaines vipères...

Il est toutefois important à rappeler que les vipères n'attaquent jamais l'homme, et tentent toujours de prendre la fuite. Cependant, si la vipère n'a pas le temps de s'enfuir, elle va tenter, dans un premier lieu, de siffler pour avertir de sa présence, et dans un dernier recours, elle tentera de mordre (si on marche dessus par exemple). Les serpents français sont protégés, il est interdit de les tuer, et de les retenir en captivité.



Ci-contre une vipère aperçue aux Bernes par Maryline Richard mi-mars. De quoi avoir une petite frayeur !



Indépendants, télétravailleurs, entrepreneurs, porteurs de projets, demandeurs d'emploi, étudiants... Et si on travaillait autrement dans les Monts du Pilat ? L'Éclosoir, c'est :

- **Un espace de travail convivial et dynamique.**

Un cadre agréable qui renforce la motivation, tout en stimulant la productivité et la créativité, dans une ambiance bienveillante.

- **De nombreux services.**

(Fibre, salle de réunion, Imprimante-scanner-photocopieur, café et thé, cuisine et coin détente, casiers individuels....)

**Un lieu d'échange et de collaboration**

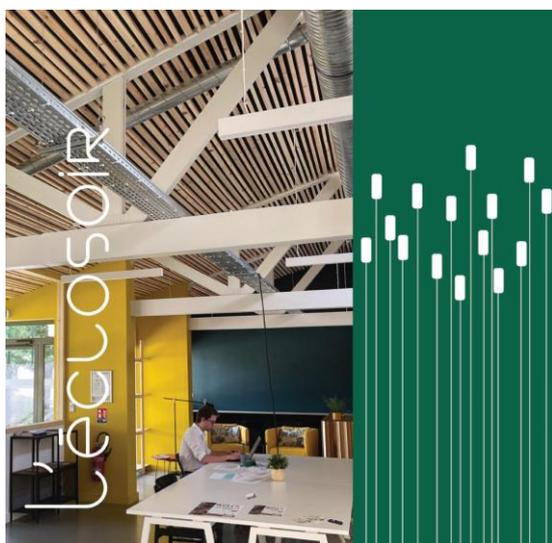
Une nouvelle façon d'envisager le travail en développant son réseau grâce à des rencontres et des échanges enrichissants, tout en ayant la possibilité de participer à des ateliers et des animations.

- **De nombreux services.**

(Fibre, salle de réunion, Imprimante-scanner-photocopieur, café et thé, cuisine et coin détente, casiers individuels....)

- **Des tarifs accessibles**

Un fonctionnement flexible et souple, ainsi que des tarifs avantageux, pour s'adapter à tous les besoins.



N'hésitez pas à nous contacter : [www.leclosoir-cowork.fr](http://www.leclosoir-cowork.fr) [leclosoir@cc-montsmontsdupilat.fr](mailto:leclosoir@cc-montsmontsdupilat.fr)

Tel 0613234324 Un conseiller numérique vous accueille sur cet espace et a en charge :

- l'accueil des coworkers, télétravailleurs...
- l'organisation d'ateliers numériques,
- l'accompagnement individuel des entreprises sur le volet numérique.

N'hésitez pas à le contacter pour toutes questions : site internet, réseaux sociaux, cybersécurité...

Frédéric DIDIER Conseiller numérique « Accompagnement des Entreprises »

[numerique.eco@cc-montsdupilat.fr](mailto:numerique.eco@cc-montsdupilat.fr)

06 14 12 47 51



## Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 9 h à 12 h, de 13 h à 15h30 ainsi que le vendredi matin de 8h30 à 11h30. En cas de besoin veuillez contacter Mr le Maire ou les Adjoints.

## SALLE DE LA CURE ET SALLE DE LA MAIRIE

Le conseil municipal a décidé que ces salles étaient ouvertes à la location au prix de 90 euros la journée, toutefois la préparation des repas y est interdite. La signature du règlement intérieur, le paiement d'une caution de 300 euros, ainsi que la fourniture d'une attestation d'assurance sont exigés. Par contre ces salles sont mises à disposition gratuitement aux familles de Thélis - La - Combe qui souhaitent offrir une collation après un office religieux ( mariage, funérailles, baptême, communion).

## Thelis Infos vous donne la parole

Si vous souhaitez nous aider à la rédaction des bulletins municipaux, en rédigeant des articles sur un sujet qui vous passionne (histoire locale, loisirs passions, etc...), n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de rédaction, nous vous réservons un bon accueil.

## Horaires d'ouverture de la Déchèterie intercommunale

La déchèterie propriété du SICTOM, au Noharet à Bourg-Argental : [Les horaires d'ouverture sont les suivants :](#)

Lundi : 13h30 - 17h Mardi : Fermée Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 17h Jeudi : Fermée  
Vendredi : 13h30 - 17h Samedi : 9h - 12h // 13h30 - 17h PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Pour contacter le gardien de la déchèterie, merci de composer le 04.77.39.18.84

A noter : Du 1er mai au 30 octobre les déchèteries restent ouvertes jusqu'à 18h00 les soirs d'ouverture.

**AUTRE RAPPEL : MERCI DE FAIRE LE TRI SELECTIF POUR VOS  
POUBELLES. IL EST INADMISSIBLE DE TROUVER DU VERRE OU  
DES CARTONS DANS LES POUBELLES VERTES.**

## RESEAU FIBRE ET TELEPHONE

Merci de signaler à la mairie les diverses malfaçons sur les branchements de ces réseaux, nous ferons remonter vos remarques.

## OBLIGATION DE TAILLE ET D'ELAGAGE DES PROPRIETAIRES RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, réseau Fibre, France Télécom et l'éclairage public. J'ai adressé un premier courrier en ce sens aux riverains d'une route très concernée par ce type d'élagage. L'entretien le long de la voie communale est une obligation .Lorsque une ligne du réseau fibre est coupée c'est parfois 2 communes qui n'ont pas accès à internet privant ainsi une partie de la population de ce service.